

# Quelle offre d'habitat et de services pour accompagner l'avancée en âge des bas-rhinois?

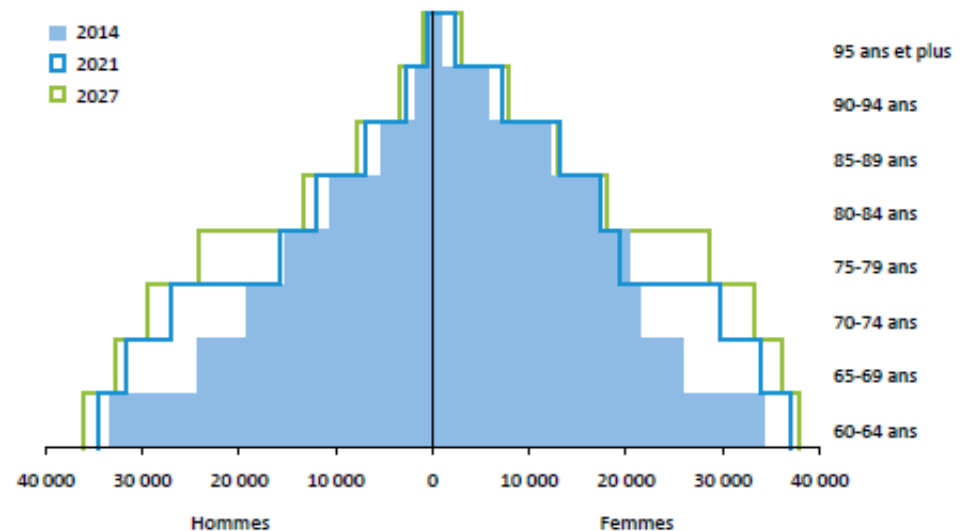
Le **CONSEIL DÉPARTEMENTAL**  
**DU BAS-RHIN**  
au  de VOS VIES



# La prise en compte du vieillissement est un enjeu départemental

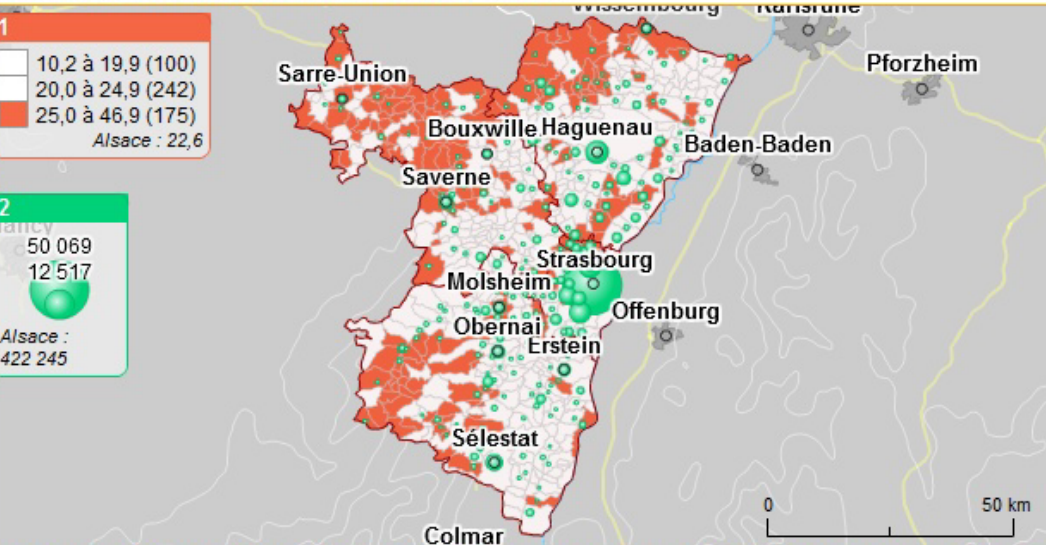
- Population âgée du Bas-Rhin** (au 1<sup>er</sup> janvier 2012)
  - 87 652 personnes âgées de 75 ans et plus (7,9% de la population)
  - Rang national : 82<sup>ème</sup> position
- Une évolution de 13,6% entre 2007 et 2012, contre 10% au niveau national**
- L'augmentation massive des personnes âgées va créer un déséquilibre entre actif et retraité**

Pyramide des âges des 60 ans et plus bas-rhinois en 2014 et projections 2021 et 2027



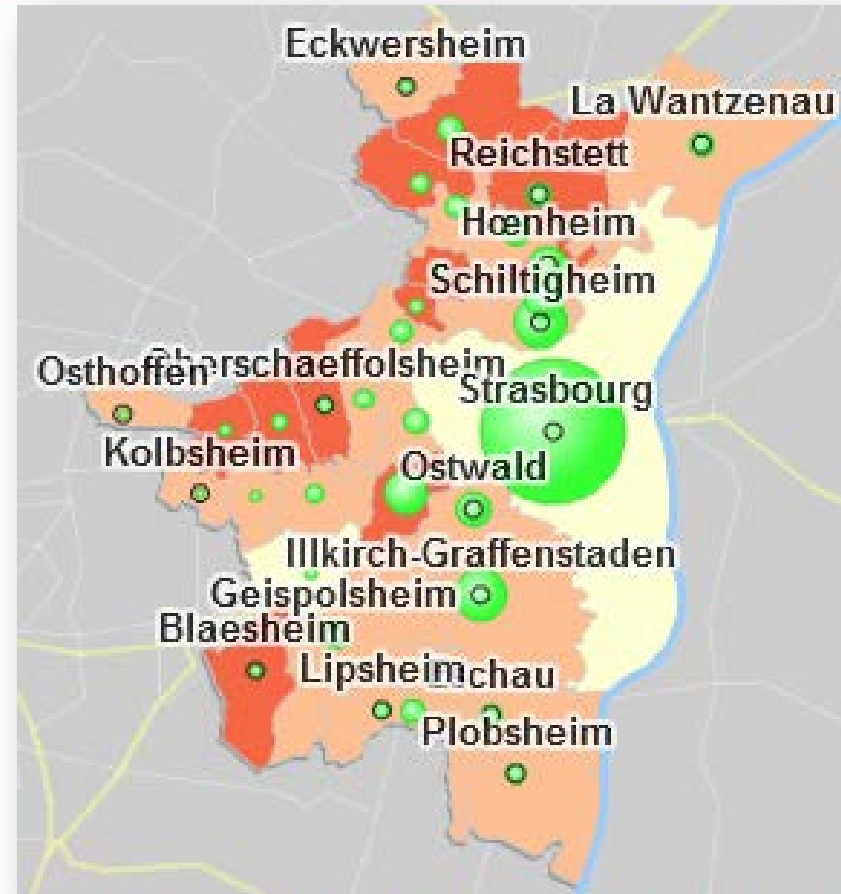
Source : Insee ELP et Projections OMPHALE

# Le vieillissement de la population concerne tous les territoires du Bas-Rhin



DAEDUS - IGN ADMINEXPRESS 2017 / INSEE 2016-17 / EUROGEOgraphics 2014 - Bas-Rhin par commune  
Directeur du Conseil Départemental du Bas-Rhin

**Communes où la part de plus de 60 ans dépasse 25% de la population totale**



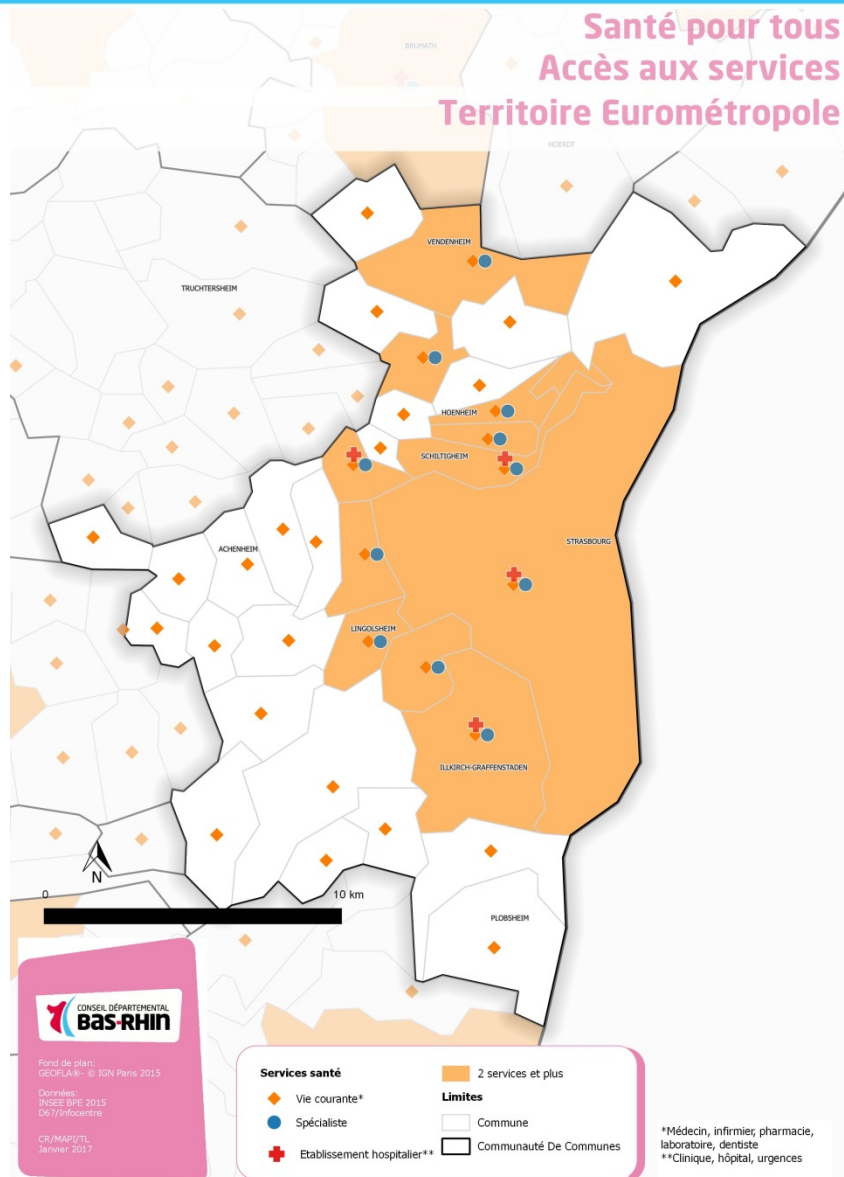
SOURCES : INSEE RGP

**Tout le département est concerné par l'avancée en âge, mais on constate des disparités territoriales notamment sur les communes ayant développé des lotissements dans les années 1970-1980**

## Le Département souhaite développer des territoires bienveillants pour les seniors

- Repenser la manière de « mieux vivre ensemble », l'amélioration de l'environnement passe par la mise en place d'infrastructures et de services multiples favorisant le bien-être et l'implication des habitants (exemple de la maison des aînés)
- Renforcer les liens, les solidarités et la coopération entre l'ensemble des acteurs du territoire
- Favoriser le bien vieillir chez soi et promouvoir un habitat adapté dans un espace urbain adapté

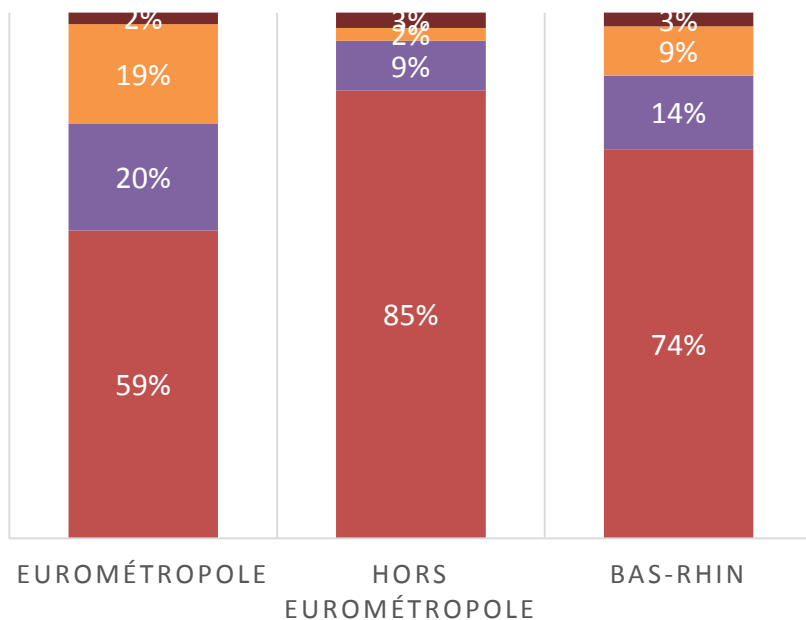
# Des services de santé bien représentés (SDAASP)



- L'offre d'habitat doit se réfléchir en lien avec le quotidien: manger, se soigner, se déplacer
- L'offre de service, et notamment celle concernant la santé, est globalement présente sur tout le territoire de l'Eurométropole

# Les situations en matière d'habitat des plus de 65 ans

■ Propriétaires ■ Locataires non HLM ■ Locataires HLM ■ Autre



**39 % des séniors sont locataires dont la moitié dans le parc HLM**

- chiffre en augmentation
- parc adapté à une population jeune

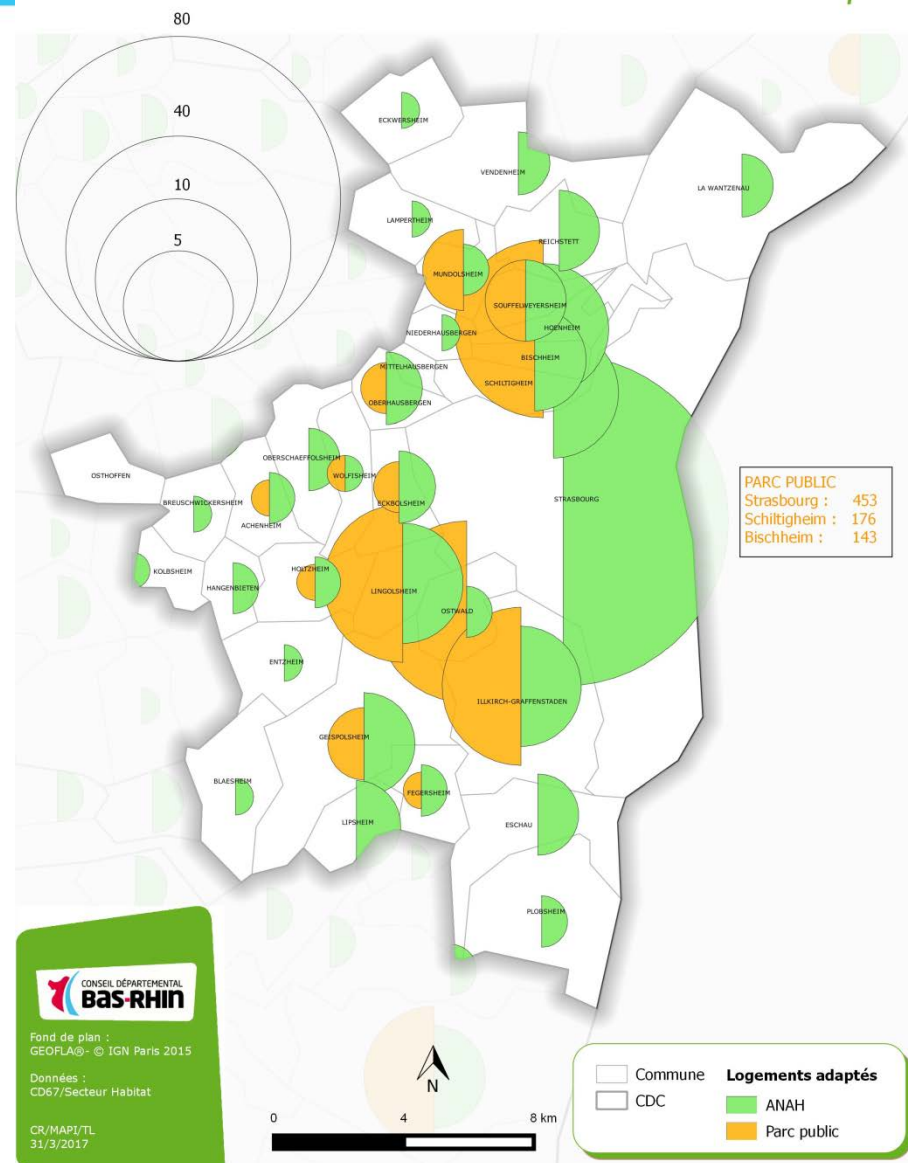
**59% des séniors sont propriétaires**

- Parc inadapté
- Mobilité de recours vers le locatif social avec l'avancée en âge : 10,3% des emménagés récents dans le parc social ont plus de 60 ans



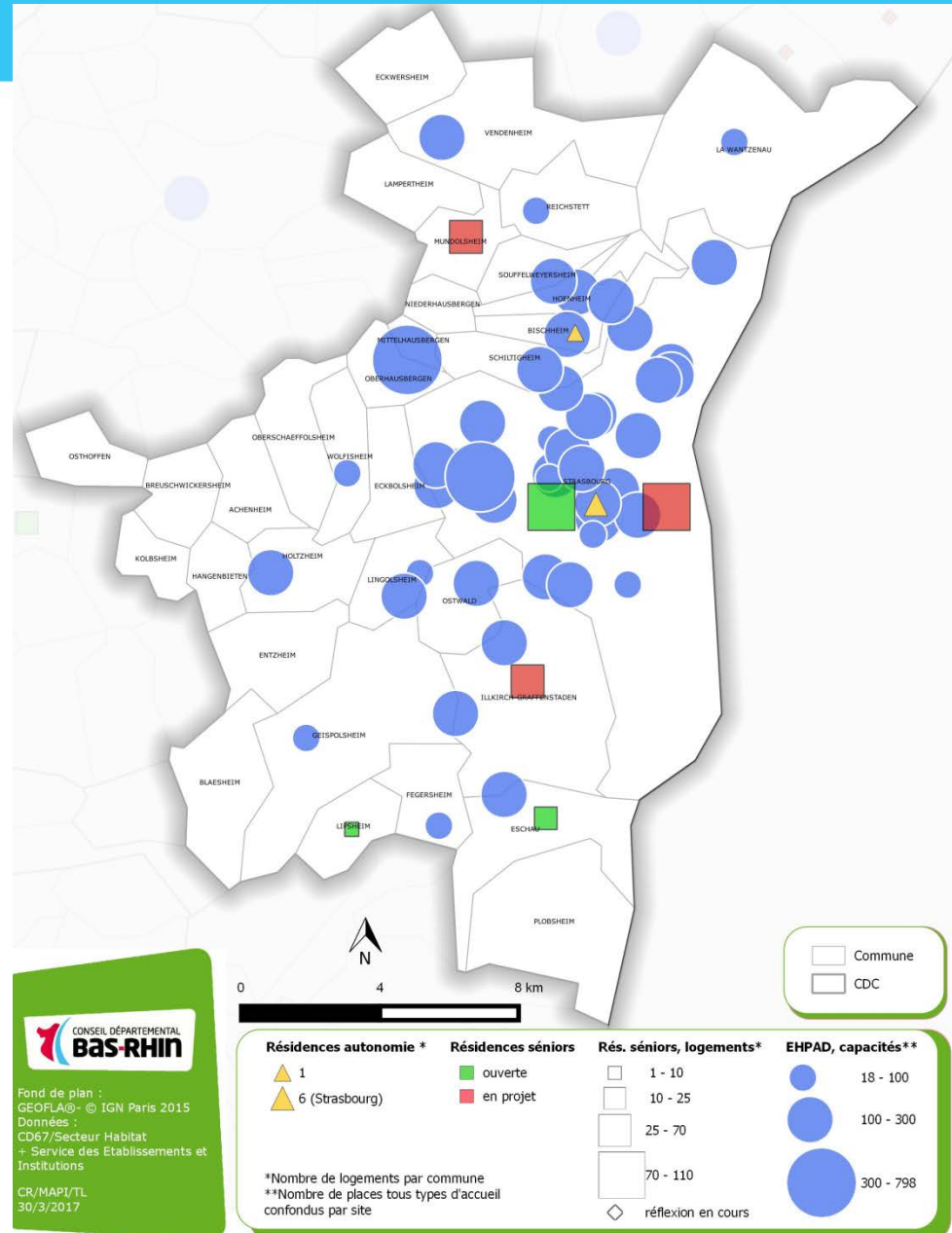
# Maintien à domicile : adapter les logements à la perte d'autonomie (2012-2016)

- Les dispositifs d'adaptation du logement sont déployés sur l'Eurométropole
  - Sont-ils suffisamment connus ?
  - Les seniors sont-ils suffisamment sensibilisés aux solutions existantes ?
- Présentation des dispositifs d'adaptation des logements par le CEP-CICAT (*Mhand HALASSA*)





- Des solutions alternatives à l'EHPAD et au maintien à domicile ont été déployées
- Présentation de deux expériences de résidences seniors :
  - *Eschau : M. Sublon*
  - *Strasbourg Neuhof: Mme Jacob*
- Sont-elles suffisamment connues du public ?
- Les seniors adhèrent-ils à ces projets ?
- Faut-il assurer un maillage homogène des territoires ?



# Premiers éléments de bilan des résidences seniors

## 1. Fragilité de la définition des résidences seniors et du cadre juridique

- L'appel à projet laissait beaucoup de liberté dans le montage du projet
- Certains points restent à clarifier: la gestion des espaces mutualisés, la gestion des situations de perte d'autonomie

## 2. Une hétérogénéité dans la nature des services

- Nécessité d'un socle minimal de services ?
- Attentes émergentes : socle de services (repas), veille sécurisante, conciergerie adaptée

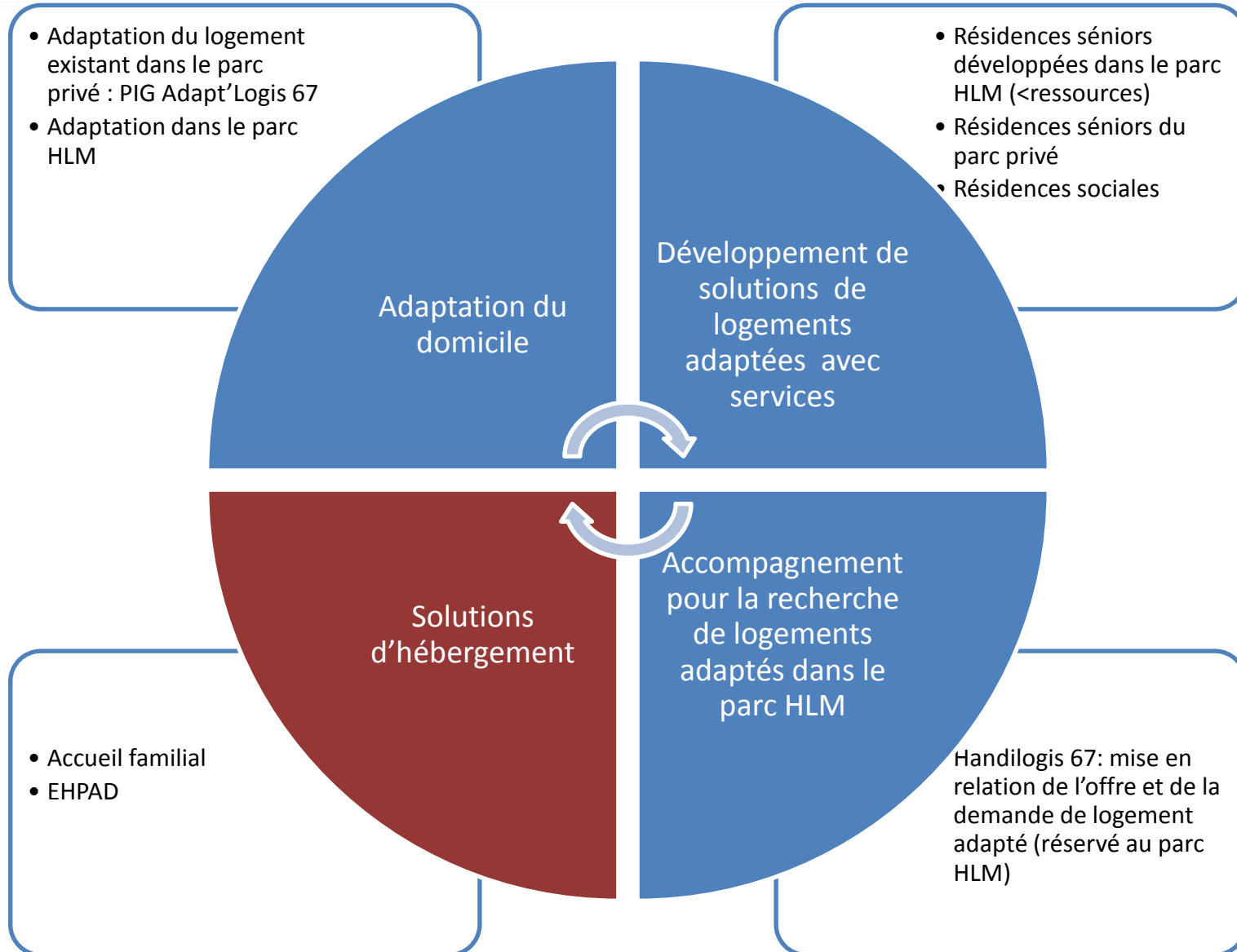
## 3. Interrogation sur le parcours résidentiel, perte d'autonomie

- Un public globalement conforme « à la cible » initiale au regard des données APA
- Equilibre entre volonté de maintien à domicile et limites de ce même maintien à domicile en cas de perte d'autonomie
- Nécessité d'améliorer la connaissance de l'offre et l'accompagnement pour les seniors pour un meilleur accès et une meilleure montée en charge des résidences seniors.

## 4. Nécessité d'une convergence des acteurs

- partagé : quel engagement des communes, du CD67, ...
- Difficulté à trouver des gestionnaires sur le volet social
- Autour de la taille et de l'implantation optimales

# Des solutions d'habitat existent avec des de services plus ou moins développés





# Quels actions pour répondre aux enjeux du territoire ?

- Comment organiser le repérage, l'observation et l'évaluation des besoins ?
- Comment faciliter le maintien à domicile des personnes âgées en perte d'autonomie tout en veillant au confort des logements ?
- Comment sensibiliser les séniors à la perte d'autonomie et aux différentes solutions possibles ?
- Comment développer une offre en logements adaptés aux besoins et aux souhaits des seniors (*adaptation, domotique...*) ?
- Comment articuler l'offre de logement avec l'offre de transport et l'accès aux commerces et services ?